

Décision

Générale

colonial

Décision n° 287 concernant les services d'Etat.

n° 287

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 mars 1960

Numéro JO

n° 3 du 31/03/1960

Date du numéro

31 mars 1960

TEXTE INTÉGRAL

Sont engagés pour deux ans à titre provisoire dans la Milice de la C.F.S. pour compter du 24 février 1960 (2e classe) : — Habib Hassan Mohamed, Dankali, célibataire, Mle 2380. — Ali Habdallah Ali, Dankali, célibataire, Mle 2381. — Ismaël Guireh Guedi, Issa, célibataire, Mle 2382. — Houmed Moussa Hamadou, Dankali, célibataire, Mle 2383. — Homed Ebo Houmad, Dankali, célibataire, Mle 2384. — Wais Okie Roble, Issa, célibataire, Mle 2385. — Abdi Ahmed Chire, Darod, célibataire, Mle 2386. — Helem Ali Dankali célibataire, Mle 2387. Le présent contrat deviendra définitif dans un délai de six mois à compter de la date d'incorporation des intéressés, si l'enquête de Gendarmerie est favorable.